



Mouvement des Jeunes Bretons / Ar Vretoned Yaouank

BP 50403, 56 104 An Oriant / Lorient Cedex

TEL/FAX : 00 33 2 97 64 12 76

E-MAIL : jeunes@partibreton.org

<http://jeunes.partibreton.org>

Lorient, le 29 septembre 2010

Revenu contractualisé d'autonomie : une énième usine à gaz sans intérêt pour les jeunes

Le ministre de la jeunesse Marc-Philippe Daubresse a annoncé ce mardi 28 septembre la création du RCA (revenu contractualisé d'autonomie), censé favoriser l'autonomie des jeunes en difficulté ou en recherche d'emploi. Si l'idée d'une telle allocation n'est pas mauvaise en soit, le RCA tel qu'il est annoncé ne peut résoudre aucun des problèmes des jeunes en difficultés.

Le RCA propose une allocation maximum de 250 euros, dégressive, après 6 ou 12 mois de chômage. Ce n'est pas un tel montant qui peut assurer une quelconque autonomie. Surtout, lorsqu'on cherche un emploi, on attendrait des mesures efficaces pour aider à en trouver plutôt que la promesse d'un peu d'allocations dans 6 ou 12 mois.

Bref, le RCA ne résout en rien le problème fondamental du sous-emploi des jeunes. Pour les jeunes sans formation, une alternative serait un effort massif sur la formation par alternance qui stagne en dépit d'une demande sans cesse croissante.

De plus, Le RCA infantilise ses bénéficiaires en liant le bénéfice de cette allocation à un suivi, dont on se demande par ailleurs comment le pôle emploi va pouvoir l'assumer vu son manque de moyens. Il serait temps pour le gouvernement de se rendre compte que la grande majorité des jeunes cherche avant tout un emploi, pas à profiter du système !

Le RCA n'est qu'une énième usine à gaz sans intérêt. Il existe désormais toute une batterie d'allocations qui s'ajoutent les unes aux autres (prime pour l'emploi, RSA jeunes, maintenant RCA) et finissent par rendre le système complètement illisible pour celles et ceux qu'il est censé aider. **Plutôt que créer une nouvelle allocation, il faudrait commencer par assouplir les conditions d'accès au RSA et aux autres aides pour les jeunes. Aujourd'hui, en dépit des discours officiels, quasiment aucun jeune ne peut y accéder !**

Les principes fondamentaux des dispositifs d'aides aux jeunes doivent être solidarité, efficacité, simplicité. Aujourd'hui, aucune de ces règles n'est respectée.

Si le dixième des jeunes de Bretagne en difficulté réussit à s'y retrouver dans l'usine à gaz construite par le gouvernement français, on paie le champagne à Messieurs Daubresse et Fillon ! Malheureusement, il y a peu de chances...

Pour le Mouvement des Jeunes Bretons,
Kevin Jézéquel

Porte-parole
06 82 96 74 01

Kilian Gastinger
Darempred brezhoneger
06 30 20 62 70